

Annexe 4 : Administration du catalogue : catalogage et exemplaires (profil 1)

Catégorie	Descriptif	Fonctionnalité
Catalogage - Saisie de notices	Créer/supprimer/modifier les notices	obligatoire
	Import des métadonnées descriptives des notices de sources extérieures	obligatoire
	Duplication de notices	obligatoire
	Aides à la saisie : <ul style="list-style-type: none"> accès aux index/listes autorités autocomplétion navigation dans les listes avec « contient », « commence par » 	obligatoire
	Intégration d'un thésaurus de l'Apur	obligatoire
	Intégration d'un champ d'indexation des mots clés Rameau importés	souhaitée
	Intégration de liste d'autorités auteur « Personne morale »	obligatoire
	Intégration de listes d'autorités auteurs « Personne physique »	obligatoire
	Intégration de listes plates, de listes hiérarchiques	obligatoire
	Gestion des candidats descripteurs	obligatoire
	Détection des doublons	obligatoire
	Masques de saisie par type de document : <ul style="list-style-type: none"> Ouvrage ; Etude ; Périodique/article de périodique (au n° ou article dépouillé (pas de champ cote obligatoire si PDF joint) ; Article de presse ; Délibération ; Documents audiovisuels 	obligatoire
	Contrôle de saisie des champs obligatoires	obligatoire
	Contrôle des formats et des règles d'écriture prédéfinies	obligatoire
	Indexation libre ou contrôlée	obligatoire
	Gestion de la veille documentaire : affectation des notices à des thématiques de veille pour leur diffusion	obligatoire
	Lien web vers la ressource en ligne (archives ouvertes, sites ressources...)	obligatoire
Lien fonctionnel entre les exemplaires et les notices à l'exception de celles des articles de presse	obligatoire	
Création de nouveaux champs	Champ intitulé « Diffusion numérique », avec pour occurrences : publique/interne/restreinte Droit d'accès : profil 1 uniquement	obligatoire
	Champ intitulé « support de document » multivalué et avec pour occurrences : papier/numérique/audiovisuel/cartographique/web	obligatoire
	Champ intitulé « exemplaire » lié à la table des exemplaires/collections	obligatoire
	Champ intitulé « n° d'inventaire » Droit d'accès : profil 1 uniquement	obligatoire
	Champ de lien d'accès vers serveur interne « lien serveur » Droit d'accès : profil 1 uniquement	obligatoire

	Sur les notices Etudes, champ de lien d'accès vers le serveur interne d'archives intitulé « serveur Archives Apur » Métadonnée visible uniquement pour le profil 1	obligatoire
Gestion des exemplaires de monographies et de périodiques	Table des exemplaires avec pour éléments descriptifs a minima pour les monographies : Titre/auteur/date de publication/cote/ISBN/statut de disponibilité » Et pour les périodiques : Titre/n°/date publication/issn/statut de disponibilité	obligatoire
	Lien de la table des exemplaires avec le catalogue des notices bibliographiques	obligatoire
	Visualisation des exemplaires associés à chaque notice sur la vue de consultation la notice, avec pour chacun leur statut de disponibilité (disponible/sorti/en retard/perdu)	obligatoire
Inventaire des exemplaires	Inventaire : gestion du numéro d'inventaire automatique et génération de listes d'inventaire	obligatoire
Gestion des acquisitions de monographies	Module de gestion de commandes paramétrable et intégré au catalogue des notices	obligatoire